

Guide pour les client·es de travailleur·euses du sexe





Ce guide s'adresse à toute personne intéressée par les services d'un-e TDS*, quel que soit leur genre ou leur orientation sexuelle. Tu utilises peut-être déjà des services sexuels, tu envisages un premier rendez-vous avec un-e TDS, ou tu ne sais pas encore comment répondre à tes envies et besoins spécifiques. Quelle que soit ta situation, il est recommandé d'être bien informé-e sur ce qu'implique le travail du sexe, sur ce qui est possible ou non, sur les services existants et sur la manière dont les rendez-vous se déroulent en général.

Garde toujours ceci à l'esprit : le travail du sexe est un travail. Un-e TDS fournit des services sexuels ou érotiques professionnels en échange d'un paiement. Comme pour tout rendez-vous professionnel, la communication claire, le respect mutuel et le consentement sont essentiels.

Ce guide est une initiative de Violett et d'UTSOPi, deux organisations qui soutiennent les travailleuses du sexe. À travers ce guide, nous donnons un aperçu des différentes formes de travail du sexe, des aspects pratiques et de plusieurs points importants à garder en tête.

Nous utilisons volontairement les termes « travail du sexe » et « TDS » plutôt que « prostitution » et « prostitué-e », car ces derniers termes ont souvent une connotation négative.

**Ce guide est une traduction du néerlandais.
Tous les sites web mentionnés ne sont pas nécessairement disponibles en français.**

* TDS: travailleuse du sexe

Le travail du sexe est-il légal en Belgique ?

En Belgique, ni le-la TDS ni le-la client-e ne commettent d'infraction pénale lorsque des services sexuels ont lieu entre adultes consentant-es.

Cependant, cela ne signifie pas que tout est autorisé. Les comportements sexuels inappropriés et les actes sexuels sans consentement sont punissables par la loi. Tu peux également être poursuivi-e si tu ne respectes pas les accords concernant les services sexuels, si tu ne paies pas correctement ou si tu diffuses des images sans consentement.

Les photos que les travailleur-euses du sexe publient en ligne dans des annonces ou sur des plateformes comme OnlyFans ou WhatsApp sont destinées uniquement à un usage promotionnel ou personnel. Il est interdit de les partager ou de les transmettre, y compris à des proches ou des connaissances.

Les contacts sexuels avec des mineur-es sont interdits. Si tu as un doute sur l'âge d'un-e TDS, si tu n'es pas certain-e qu'il ou elle a au moins 18 ans, ou s'il ou elle ne peut pas présenter de preuve d'âge, mets immédiatement fin au contact et ne va pas plus loin.

La violence est interdite

La violence verbale ou physique n'est pas tolérée. Le retrait d'un préservatif sans consentement ou le fait de forcer quelqu'un à des actes sexuels est également punissable par la loi.

Si tu soupçonnes une exploitation de mineur-es, tu peux contacter anonymement **Child Focus** au **116 000** ou via leur **formulaire en ligne**.



[leur formulaire en ligne](#)

Consentement et respect

Le consentement signifie que toutes les personnes concernées acceptent volontairement les activités sexuelles, le prix, le lieu et la durée du rendez-vous. Le consentement concerne donc non seulement les actes sexuels, mais aussi tous les aspects pratiques.

Il faut savoir que le consentement peut être retiré à tout moment. Cela vaut aussi si une personne indique pendant le rendez-vous qu'elle souhaite arrêter ou ne plus participer à certaines activités.

Une bonne communication est donc essentielle. Sois clair·e sur tes envies et tes attentes, mais écoute aussi les limites du·de la TDS. Un « non » doit toujours être respecté.

**Les actes sexuels sans
consentement sont
punissables par la loi**



Où peut-on aller ?

Le travail du sexe inclut tous les services sexuels ou érotiques fournis en échange d'argent, avec ou sans contact sexuel direct.

La forme la plus connue est le **travail en vitrine**, où les travailleur-euses du sexe reçoivent les client-es dans des pièces derrière une vitrine, généralement dans des zones spécifiques des grandes villes.

Il existe aussi des **bars et clubs érotiques**, où les client-es peuvent boire un verre en compagnie de travailleur-euses du sexe, et où des espaces privés sont souvent disponibles.

Dans des **maisons ou appartements privés**, un-e ou plusieurs travailleur-euses du sexe reçoivent des client-es. Certains établissements sont gérés par un-e responsable ou propriétaire. Ils sont généralement annoncés sur des sites érotiques.

Les salons de massage érotique n'affichent pas toujours explicitement les services sexuels. En plus des massages tantriques ou érotiques avec « happy ending », certains salons proposent aussi des contacts sexuels intimes.

Les **services d'escorte** impliquent qu'un-e TDS vous rencontre à domicile, à l'hôtel ou dans un autre lieu.

Ces rendez-vous sont généralement organisés via des sites web ou des agences d'escorte.

Certain-es travailleur-euses du sexe travaillent dans la rue ou **dans des lieux publics**. Les services sexuels peuvent avoir lieu dans une voiture, un hôtel ou un parc proche. Dans plusieurs endroits en Belgique, les travailleur-euses du sexe et les client-es risquent une amende pour le travail du sexe de rue.

Les **clubs de strip-tease** existent en ville et en périphérie. On paie une entrée pour assister aux spectacles. Il est possible de boire un verre avec les danseur-euses, qui peuvent proposer des danses privées. Les contacts sexuels intimes ne sont généralement pas proposés. Toutes les personnes travaillant dans ces clubs ne se définissent pas comme travailleur-euses du sexe.

Toutes les travailleur-euses du sexe n'ont pas de contact physique avec les client-es. **Le travail du sexe en ligne** — webcams, chats érotiques, création et envoi de photos ou vidéos — en fait aussi partie.

Sois clair·e concernant tes envies et tes limites, et convenez-en à l'avance de manière explicite.

Sugar dating

Le sugar dating est une relation entre un « sugar daddy » ou une « sugar mommy » et un-e « sugar baby ». Le-la sugar baby reçoit un soutien financier ou matériel en échange de compagnie et/ou d'intimité.

Le sugar dating peut être une forme de travail du sexe lorsque de l'intimité ou des services sexuels sont échangés contre un soutien financier ou matériel, mais ce n'est pas toujours le cas.

Une caractéristique importante du sugar dating est qu'il s'agit souvent d'une relation sur le long terme. Cela peut être agréable, mais cela augmente aussi le risque de malentendus ou d'attentes irréalistes. Il est donc important de se rappeler que la relation reste professionnelle. Chaque rendez-vous doit être discuté séparément : ce que le-la sugar baby accepte de proposer et ce qui est attendu en échange. Une expérience passée ne signifie pas automatiquement que les mêmes choses se reproduiront.

Plus d'informations sont disponibles sur les plateformes de sugar dating.

BDSM et préférences spécifiques

Certain-es travailleur-euses du sexe proposent des services liés au bondage, à la discipline, à la domination, à la soumission, au sadisme et au masochisme (BDSM). Ces informations sont généralement indiquées dans les annonces ou sur le lieu de travail.

Tout le monde ne propose pas les mêmes expériences ; il est donc important de bien se renseigner au préalable. Le BDSM peut être intense et comporte des risques lorsqu'il est pratiqué sans les connaissances et la préparation adéquates. Les travailleur-euses du sexe communiqueront clairement leurs limites et leurs règles de sécurité, et veilleront à ce que les activités se déroulent dans des conditions sûres et hygiéniques.

Sois ouvert-e quant à ce que tu aimerais essayer, mais reste réaliste. Tes fantasmes ne correspondent pas nécessairement à ta véritable tolérance à la douleur. Repousser tes propres limites sans réflexion approfondie n'est pas seulement dangereux sur le plan physique, mais peut également nuire à la confiance essentielle à toute pratique BDSM.

Cherche une personne qui corresponde à tes attentes et qui possède de l'expérience dans les formes spécifiques de BDSM qui t'intéressent.

La domination verbale et certaines consignes ou missions peuvent avoir lieu entièrement sans contact physique.

Certaines dominatrices (« dominas ») ou certains dominants (« doms ») ne proposent aucun contact physique intime, tandis que d'autres peuvent accepter certaines formes de contact.

Dans le cadre d'activités telles que les jeux d'impact (par exemple les fessées ou le fouet) ou les jeux de breathplay (asphyxie érotique), il peut y avoir davantage de contact physique, tout comme dans certains scénarios de jeux de rôle médicaux.

**Cherche une personne
qui corresponde à tes
attentes et qui possède
de l'expérience dans les
formes spécifiques de
BDSM qui t'intéressent.**

Travailleur·euses du sexe de différents genres

Es-tu une femme à la recherche d'un travailleur du sexe ?
Un homme à la recherche d'un travailleur du sexe ?
Ou une femme à la recherche d'une travailleuse du sexe ?

Dans ces situations, le contact se fait généralement via des annonces en ligne ou des services d'escorte. Ces travailleur·euses du sexe exercent moins souvent dans des lieux visibles tels que des maisons privées, les quartiers de travail du sexe en vitrine ou les bars.

Les travailleur·euses du sexe transgenres peuvent également être contacté·es en ligne, ainsi que dans certains quartiers de travail du sexe en vitrine, par exemple à Anvers et à Bruxelles.

Si tu as des questions concernant l'identité de genre d'un·e TDS, pose-les avec respect avant le rendez-vous. Cela permet d'éviter les malentendus lors de la rencontre.

Certain·e·s travailleur·euses du sexe accueillent les couples ou proposent des services à trois.

Tu peux les trouver dans des bars, des maisons privées et en ligne.

Pourquoi des personnes font ce travail ?

Des personnes choisissent le travail du sexe pour de nombreuses raisons différentes, même si les considérations financières jouent naturellement un rôle important. Les raisons qui motivent une personne à exercer le travail du sexe relèvent de sa vie privée. Il est donc préférable de ne pas poser de questions à ce sujet, sauf si la personne aborde elle-même le sujet.

De même, un-e TDS ne te demandera généralement pas pourquoi tu recherches des services sexuels.

Alcool, drogues et chemsex

L'alcool et les drogues peuvent réduire les inhibitions, mais ils altèrent également le jugement. Il devient alors plus difficile de reconnaître et de respecter les limites, qu'il s'agisse des tiennes ou de celles d'une autre personne.

Le chemsex désigne l'usage intentionnel de drogues dans le cadre d'activités sexuelles. Cette pratique comporte des risques supplémentaires. Discute toujours des attentes à l'avance et ne fais jamais pression sur quelqu'un pour qu'il consomme de l'alcool ou des drogues.

Certain-e-s travailleur-euses du sexe refusent les client-e-s sous l'influence de l'alcool ou de drogues ; respecte leur décision.



Tu trouveras davantage d'informations sur :
allesoverseks.be/chemsex-of-seks-en-drugs (NL)

Services proposés

Toutes les travailleur·euses du sexe ne proposent pas les mêmes services. Les annonces, les sites internet à caractère érotique et les lieux de travail fournissent généralement un aperçu des services disponibles. Le secteur utilise de nombreux termes spécifiques et abréviations ; il est donc tout à fait normal de ne pas tout comprendre immédiatement.

Si quelque chose n'est pas clair, n'hésite pas à demander des explications. Les travailleur·euses du sexe ont l'habitude de répondre à ce type de questions.

Si tu as des souhaits ou des préférences particulières, communique-les avec respect. Une communication claire permet d'éviter les malentendus.

Garde également à l'esprit que ce qui est mentionné dans une annonce ne constitue pas une garantie. La personne concernée décide en dernier ressort de ce qui est possible ou non, tant avant que pendant le rendez-vous.

Ton premier rendez-vous

Une communication claire concernant ton expérience sexuelle et tes attentes est particulièrement importante s'il s'agit de ton premier rendez-vous. Cette expérience

peut être à la fois excitante et source de stress. Il peut être utile de choisir un lieu dans lequel tu te sens le plus à l'aise.

Certaines personnes préfèrent recevoir un·e travailleur·euse du sexe à leur domicile, tandis que d'autres se sentent plus en confiance dans une maison privée, un hôtel ou un quartier de travail du sexe en vitrine. Le moment du rendez-vous peut également avoir son importance.

Les travailleur·euses du sexe sont des professionnel·les habitué·es à accompagner des client·es qui peuvent se sentir nerveux·ses ou mal à l'aise. Si tu as peur ou pas d'expérience sexuelle, n'hésite pas à le mentionner. La personne pourra alors tenir compte de ton rythme, de tes éventuelles inquiétudes et de tes préférences.

En Belgique, l'âge du consentement sexuel est fixé à 16 ans. Cependant, les travailleur·euses du sexe doivent toujours avoir au moins 18 ans.

Réfléchis bien à ta décision avant d'avoir des relations sexuelles. Si ce que tu recherches avant tout, c'est de l'intimité dans le cadre d'une relation amoureuse, consulter un·e TDS n'est peut-être pas ce qui te convient le mieux. Dans tous les cas, ne laisse personne te mettre la pression pour prendre une décision. Ce choix t'appartient.

Comment prendre rendez-vous ?

Discute à l'avance des services que tu souhaites, de la durée du rendez-vous, du lieu de rencontre et du prix.

Les rendez-vous sont généralement pris par téléphone, WhatsApp, chat, e-mail, via des sites internet ou des plateformes de petites annonces. Lis attentivement les annonces avant de prendre contact.

Présente-toi brièvement, clairement et poliment, puis explique ce que tu recherches. Évite les longues conversations ou l'envoi d'un grand nombre de messages.

Pose tes questions à l'avance afin de comprendre comment le rendez-vous se déroulera et comment vous vous reconnaîtrez.

Si vous ne parvenez pas à un accord, n'insiste pas. Reste poli·e et, si nécessaire, cherche quelqu'un dont les services correspondent davantage à tes attentes.

Lorsque tu rencontres des travailleur·euses du sexe dans des bars, des maisons privées ou des quartiers de travail du sexe en vitrine, les modalités pratiques sont généralement discutées sur place. N'entre jamais sans autorisation et respecte leur espace personnel.

Paielement et tarifs

Les tarifs varient en fonction de la durée du rendez-vous, des services demandés et du lieu. Ne négocie pas les prix : les travailleur·euses du sexe fixent elleux-mêmes leurs tarifs.

Si le prix dépasse ton budget et qu'aucun accord n'est possible, reste poli·e. Ne le prends pas comme un rejet personnel.

Le paiement s'effectue le plus souvent en espèces, même si les virements bancaires, les cartes de débit ou Payconiq sont parfois acceptés. Le paiement est généralement demandé au début du rendez-vous afin d'éviter les conflits par la suite. Il est également fréquent qu'un acompte soit demandé.

Pense à retirer de l'argent à l'avance afin de ne pas devoir te préoccuper du paiement pendant le rendez-vous.

Si tu souhaites prolonger la rencontre ou demander des services supplémentaires pendant le rendez-vous, discutes-en d'abord et demande quel supplément pourra être facturé.

Se préparer pour un rendez-vous

L'hygiène personnelle est très importante. Elle témoigne du respect que tu as pour toi-même et pour le-la TDS.

Prends une douche avant le rendez-vous, laves soigneusement tes parties intimes, brosse-toi les dents et porte des vêtements propres. Évite de fumer juste avant votre rendez-vous, et ne mets qu'un peu de parfum.

Si tu reçois un-e TDS chez toi, veille à ce que ton logement soit bien rangé, que ta chambre soit propre, que les draps soient propres et que la salle de bains et les toilettes soient propres.

As-tu des animaux de compagnie ? Préviens-en le-la TDS à l'avance.

Inviter un-e TDS chez soi peut être à la fois très excitant et angoissant. Si tu t'inquiètes pour la discrétion ou crains un-e voisin-e indiscret-ète, tu peux demander au/à la TDS de venir vêtu-e de tenues « neutres ». Dans tous les cas, donne-lui la possibilité de se rafraîchir ou de se changer.

Une consommation excessive d'alcool ou de drogues peut rendre la communication plus difficile, brouiller les limites et nuire à l'expérience sexuelle.



Certain-es travailleur-euses du sexe refusent les client-es qui sont manifestement sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue. Respecte ce choix.

Ne fais pas pression sur qui que ce soit pour qu'il ou elle boive de l'alcool ou prenne des drogues.

Comment se déroule un rendez-vous ?

Parfois, tu réalises pendant le rendez-vous que certaines choses ne te conviennent pas. Exprime ce avec quoi tu te sens à l'aise ou non. Les TDS ont l'habitude de parler ouvertement de sexualité.

Il est fréquent qu'un-e TDS te demande de prendre une douche au début du rendez-vous, par habitude d'hygiène.

Les rapports sexuels ne doivent pas forcément commencer immédiatement. Une courte conversation ou prendre un verre peuvent aider à diminuer le stress ou la nervosité. Arrive à l'heure. Si tu es en retard, le rendez-vous ne sera généralement pas prolongé et le tarif restera le même.

Respecte la durée convenue, même si tu n'as pas joui.

Si tu souhaites prolonger, demande si c'est possible. Un supplément pourra être demandé. En cas d'annulation tardive, des frais peuvent être facturés.

Après le rendez-vous, ne contacte pas le-la TDS inutilement. Respecte les limites professionnelles de la relation.

Sexe à moindre risque

Lorsque les rapports anaux, oraux et vaginaux sont pratiqués avec un préservatif, le risque de contracter une infection sexuellement transmissible (IST) est très faible. Le préservatif protège toi et le-la TDS.

Sans préservatif, tu peux contracter une IST et la transmettre à d'autres partenaires sexuels.

Certaines IST sont asymptomatiques : tu pourrais transmettre une infection sans le savoir.

C'est pourquoi l'utilisation du préservatif est non-négociable. Les travailleur-euses du sexe pratiquent volontairement le sexe à moindre risque, car ils et elles ont régulièrement des contacts intimes avec différentes personnes.

Certain-es proposent des rapports sans préservatif moyennant un supplément. Cette pratique reste fortement déconseillée : elle augmente le risque de transmission des IST.

Certaines personnes craignent qu'un préservatif ne soit pas à la bonne taille ou réduise le plaisir. Si cela te préoccupe, parles-en : de nombreux-ses travailleur-euses du sexe disposent de préservatifs de différentes tailles.

Même avec toutes les précautions nécessaires, il est conseillé de se faire dépister régulièrement si tu as plusieurs partenaires sexuels ou si tes partenaires changent régulièrement, surtout après une situation à risque.

Tu peux te faire dépister auprès de ton·ta médecin généraliste ou dans des centres spécialisés tels que le Helpcenter, Instituut voor Tropische Geneeskunde (Anvers)

Tu peux demander à ton·ta médecin :

- Une **prise de sang** (VIH, syphilis et hépatite B)
- Un **prélèvement vaginal ou un test urinaire** (gonorrhée et chlamydia)
- Si nécessaire, un **prélèvement de la gorge ou de la région anale** (gonorrhée et chlamydia)
- Parle également de la vaccination contre :
Le HPV (papillomavirus humain), L'hépatite B et A

En Belgique, les travailleur·euses du sexe ne sont pas légalement obligé·es de se faire dépister pour les IST, même si un dépistage régulier est recommandé. Des services de dépistage et d'accompagnement sont notamment proposés par Violet.



Plus d'informations sur les IST,
comme les symptômes, les tests, la
PEP et les traitements, sont disponibles
sur allesoverseks.be (NL)

Vie privée et discrétion

Presque toutes les travailleuses du sexe utilisent un nom professionnel ou un pseudonyme. Respecte leur vie privée et ne leur demande pas d'informations personnelles. De la même manière, c'est toi qui décides quelles informations tu souhaites partager à ton sujet.

Si tu croises par hasard une TDS dans un supermarché, un restaurant ou un autre lieu public, agis comme si vous ne vous connaissiez pas. Cela permet de protéger aussi bien ta vie privée que la sienne.

Sentiments et limites émotionnelles

Il n'est pas rare que des client·es développent des sentiments pour une personne qu'ils ou elles voient régulièrement. L'intimité et l'attention peuvent susciter des émotions fortes. Néanmoins, les services sexuels restent avant tout une relation professionnelle.

Demande-toi si tu connais réellement cette personne en dehors de ce contexte professionnel.

Si tu souhaites partager tes sentiments, fais-le sans mettre de pression et sans attentes particulières. Respecte un éventuel refus et reste réaliste quant à ce qui est possible. Si tu constates que tes sentiments deviennent trop envahissants, il peut être judicieux de prendre un peu de distance.

Le ou la client·e idéal·e

Un·e bon·ne client·e fait preuve de respect, communique poliment, se présente de manière propre et attentionnée, ne met pas les autres sous pression, respecte ses engagements, paie correctement au début du rendez-vous et respecte la vie privée du·de la TDS.

Un·e client·e idéal·e tient également compte de son environnement : il ou elle évite de faire du bruit dans la rue ou les couloirs, sonne discrètement à la porte, gare correctement son véhicule et contribue ainsi à éviter les problèmes avec les voisin·es, la police ou les autorités locales.



Expériences négatives

Tous les rendez-vous ne se déroulent pas toujours comme prévu. Si tu te sens déçu-e, essaie d'en parler calmement. Les insultes, les menaces ou la diffusion d'informations privées ne résolvent rien et peuvent être punissables par la loi.

Si tu envisages de publier un avis sur un forum destiné aux client-es de travailleur-euses du sexe, reste respectueux-se, même si ton expérience a été moins positive.

Si tu estimes avoir été confronté-e à un comportement inapproprié, à un dépassement de limites ou à une fraude, tu peux envisager de demander un avis juridique ou de contacter la police.

Si un-e TDS ne souhaite plus te rencontrer

Respecte cette décision. Chacun-e a le droit de choisir avec qui il-elle travaille.

Si tu croises cette personne ailleurs ou sous un autre nom, n'insiste pas pour reprendre contact.

Si cette décision te blesse, prends un peu de distance et essaie de ne pas la considérer comme quelque chose de personnel. Considère-la comme une décision professionnelle.

Si tu recherches de la compagnie ou de l'intimité sexuelle, tu peux prendre contact avec un-e autre TDS.

Suspicion de traite des êtres humains

La plupart des travailleur-euses du sexe exercent leur activité de leur propre choix. Cependant, le travail forcé et la traite des êtres humains existent, malheureusement, encore. Sois attentif-ve à certains signaux d'alerte, comme une attitude craintive, un contrôle exercé par des tiers, des blessures visibles, de mauvaises conditions de travail ou l'obligation de rester constamment disponible, même en cas de maladie ou de grossesse.

Un tel signal ne signifie pas automatiquement qu'il y a de l'exploitation.

Garde également à l'esprit qu'un-e TDS parlera rarement spontanément d'une situation problématique ou abusive.

Lorsque tu effectues un signalement, essaie de fournir autant d'informations précises que possible : adresse, description de la personne concernée, informations sur l'annonce ou le site internet, ainsi que les raisons de ton inquiétude.

Si un-e TDS te confie qu'il ou elle traverse une période difficile

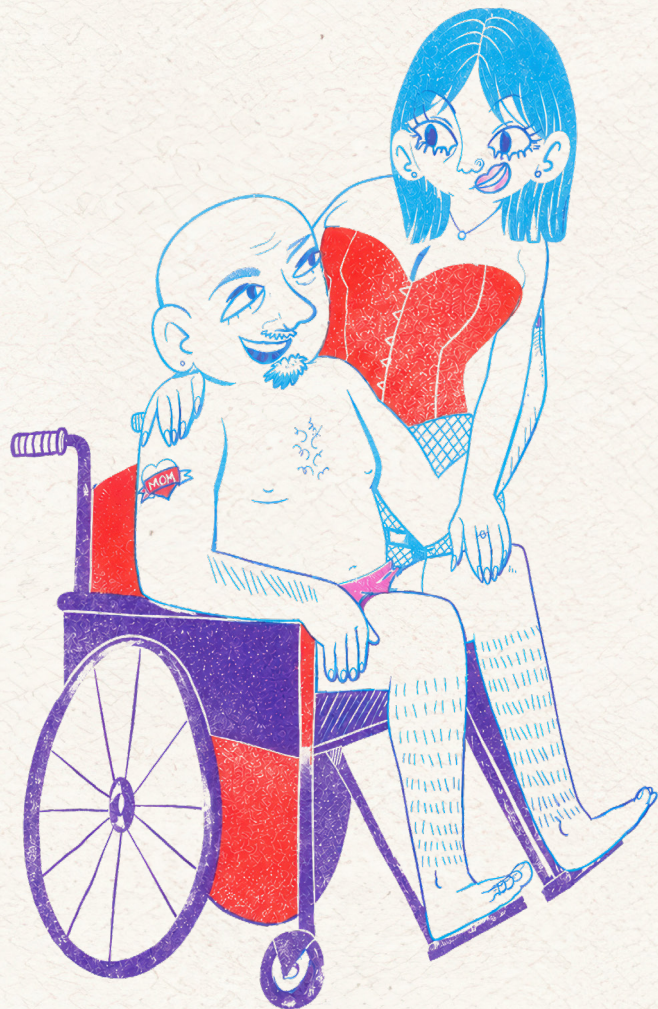
En principe, les travailleur-euses du sexe séparent leur vie privée de leur activité professionnelle. Il peut toutefois arriver qu'une personne te parle d'une situation difficile.

Il est également possible qu'elle ne te dise rien directement, mais que tu aies malgré tout l'impression que quelque chose ne va pas. Comme les interactions sont généralement brèves, il peut être difficile d'évaluer correctement la situation.

Si le-la TDS indique avoir besoin d'aide, tu peux lui suggérer de contacter des organisations telles que Violet ou UTSOPI. La personne pourra ensuite décider elle-même si il ou elle souhaite bénéficier de ce soutien.



Si tu es gravement préoccupé(e), contacte le [point de contact pour les victimes de traite des êtres humains](#), la police ou les services d'urgence en appelant le 112 en cas de danger immédiat.



Services pour les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins d'accompagnement spécifiques

Certain-es travailleur-euses du sexe ont de l'expérience dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Cette information est parfois indiquée dans l'annonce, auprès des agences d'escorte ou sur d'autres lieux de travail.

Si tu hésites à recourir à une agence d'escorte ou te demandes quel sera l'accueil dans un club, n'hésite pas à appeler la personne responsable à l'avance. Si tu as besoin d'aide pour trouver un-e TDS ou un lieu adapté, tu peux demander l'aide d'une personne de confiance.

Si tu éprouves des difficultés à prendre rendez-vous ou à te rendre seul-e sur place, tu peux contacter Aditi asbl. Aditi accompagne les personnes en situation de handicap, ayant des besoins en santé mentale ainsi que les personnes âgées vulnérables dans leurs besoins liés à l'intimité et à la sexualité.

Pour Aditi, les « personnes âgées vulnérables » sont des personnes de 65 ans ou plus ayant des besoins spécifiques liés à la sexualité en raison de l'âge, d'un handicap ou d'une maladie.

Sentiments de honte ou de culpabilité

Certaines personnes ressentent de la honte ou de la culpabilité à l'idée de payer pour des services sexuels. Le travail du sexe reste un sujet fortement tabou dans la société, ce qui donne souvent aux client-es l'impression de ne pas pouvoir en parler ouvertement.

Il peut être utile de discuter de ces sentiments avec une personne de confiance.

Pour obtenir des conseils, tu peux contacter Violetta ou UTSOPI par téléphone. Leurs permanences physiques sont uniquement accessibles aux travailleur-euses du sexe.



Tu peux envisager d'en parler avec ton-ta médecin généraliste, un-e **psychologue ou un-e sexologue.** (NL)

Quand la sexualité devient une obsession

Si les désirs sexuels commencent à dominer ta vie ou provoquent des difficultés importantes dans tes relations, ton travail ou ton bien-être général, une aide professionnelle peut être indiquée.

Tu peux envisager d'en parler avec ton-ta médecin généraliste, un-e psychologue ou un-e sexologue.



Tu trouveras davantage d'informations sur : allesoverseks.be (NL)



Pour plus d'informations
sur **l'Union belge des
travailleurs du sexe**,
consulte utsopi.be



Pour plus d'informations sur
**l'aide médicale et sociale
destinée aux travailleurs
et travailleuses du sexe**,
consulte violett.be

Ce guide a été initialement rédigé en néerlandais. L'original a pu être élaboré grâce à une subvention du gouvernement flamand. Compte tenu de la nécessité de sensibiliser les bénéficiaires et de la nature multilingue et diversifiée de nos bénéficiaires, il a été décidé de traduire ce guide en français et en anglais.



Vlaanderen
is zorgzaam en
gezond samenleven